

Cazeneuve exhorte les GAFAs à collaborer contre le cyberterrorisme

Après avoir plaidé pour « *une meilleure coordination dans la lutte contre la propagande et le recrutement terroristes sur Internet* » lors d'une visite à **Washington**, à l'occasion du sommet international contre la violence extrémiste le 19 février (#OpenCVESummit), le ministre de l'Intérieur français, **Bernard Cazeneuve**, s'est rendu le lendemain à San Francisco pour tenter d'obtenir l'adhésion de dirigeants de la **Silicon Valley** « *contre l'embrigadement sectaire* ». Au nom de la **lutte contre le terrorisme**, la Place Beauvau réclame une « *plus grande régulation des contenus disponibles sur Internet* ».

La France veut son « code de bonne conduite »

Le ministre a rencontré, le 20 février, des dirigeants de **Google, Apple, Facebook** et **Twitter**, tous déjà très [sollicités par l'administration Obama](#) sur le dossier des cybermenaces. Bernard Cazeneuve, en plus d'encourager l'accélération du retrait de contenus qui font l'apologie du terrorisme, a évoqué une « *responsabilité partagée* » pour combattre une « *menace protéiforme* ».

Le ministre a également convié ses interlocuteurs à participer à **une réunion à Paris, en avril**, pour « *faire le point des engagements (pris), leur adresser des demandes encore plus précises et arrêter un code de bonne conduite* ». La France veut notamment faciliter l'accès des autorités aux **informations de connexion** de suspects et de groupes ciblés. « *Quand dans le cadre d'enquêtes nous pensons que sur Internet ou le Darknet s'échangent des messages qui préparent des attentats, il est important d'avoir accès aux données techniques qui permettent de repérer ces acteurs* », a déclaré Bernard Cazeneuve.

La lutte contre le racisme et l'antisémitisme

Parallèlement aux efforts affichés par le ministre de l'Intérieur – avant et [après les attentats](#) qui ont endeuillé Paris en janvier – pour mieux lutter contre la radicalisation, la [propagande djihadiste](#) et le terrorisme, la ministre de la Justice, **Christiane Taubira**, a indiqué dimanche vouloir renforcer l'arsenal juridique pour combattre le racisme et l'antisémitisme en ligne. « *Les infractions reconnues dans l'espace public doivent pouvoir l'être également dans l'espace Internet* », a déclaré la garde des Sceaux lors d'une intervention aux premières Assises de la lutte contre la haine sur Internet organisées par l'Union des étudiants juifs de France (UEJF), le 22 février.

Les défis à relever pour atteindre l'équilibre entre renforcement de la sécurité et protection des libertés civiles ne manquent pas. « *La difficulté est de trouver les réponses les plus adaptées* », a reconnu la ministre. « *Il y a en ce moment un processus de travail qui se fait dans le cadre de la préparation du projet de loi sur le numérique et c'est dans ce cadre-là que nous allons trouver les instruments les plus adaptés* », a-t-elle précisé. Le [blocage administratif](#), qui existe pour les sites pédopornographiques et ceux faisant l'apologie du terrorisme, pourrait ainsi être étendu aux sites de haine raciste ou antisémite. Mais des organisations, dont la Commission nationale consultative des droits de l'Homme, déplorent une intervention sans juge et une atteinte au principe de séparation des pouvoirs.

Lire aussi :

[Le blocage administratif des sites sans juge publié, mais déjà critiqué](#)

[Manuel Valls intensifie la lutte contre le cyberterrorisme](#)

[Après les attentats : l'Intérieur bricole un plan d'action, pas un Patriot Act](#)